



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 novembre 2017

# Le nouveau site @dèle salué par les assurés de CNP Assurances

**En mai dernier, CNP Assurances lançait @dèle, en partenariat avec La Banque Postale, un site destiné à faciliter les demandes de prise en charge en matière d'assurance emprunteur. Un lancement très bien accueilli par les assurés, clients de La Banque Postale, et une expérience B to C réussie pour le n°1 de l'assurance emprunteur en France.**

Cinq mois après sa mise à disposition auprès des assurés emprunteurs de La Banque Postale, @dèle s'avère déjà un succès. Interrogés par CNP Assurances, les utilisateurs - l'assuré lui-même ou la personne qui effectue la demande de prise en charge pour son compte - saluent sa facilité d'utilisation, sa simplicité et apprécient particulièrement la disponibilité des experts qui les accompagnent dans leurs démarches en ligne. En complément de cette aide en ligne, une permanence téléphonique est en effet assurée aux heures ouvrables par des experts de CNP Assurances et, en dehors de ces horaires, l'assuré a la possibilité de prendre un rendez-vous téléphonique directement sur le site. @dèle a été développé en mode collaboratif en associant des clients pour les placer au cœur de la démarche et leur proposer ainsi une expérience simple et intuitive pour faciliter les demandes d'indemnisation dans des périodes difficiles de la vie.

@dèle est actuellement déployée à l'ensemble des assurés en couverture de prêt de La Banque Postale. Forte du succès rencontré auprès des clients de La Banque Postale, la solution va être étendue à ceux du Crédit Immobilier de France, de Boursorama Banque et d'ING Direct. Utilisée dans un premier temps pour simplifier la première demande d'indemnisation lors de la survenue d'une maladie ou d'un accident ayant entraîné une incapacité de travail, une invalidité ou un décès, @dèle sera progressivement étendue aux autres étapes de la vie du dossier de l'assuré (prolongation d'arrêt de travail).

*« La prise en compte des attentes des assurés dès la conception du site constitue la clé du succès d'@dèle, nativement créée à partir de l'expérience utilisateur et en mode collaboratif. Nous pouvons également saluer l'accueil que lui a réservé notre partenaire La Banque Postale qui a immédiatement accepté de le déployer auprès*

de ses clients. C'est ainsi que nous allons désormais en faire bénéficier les clients de nos autres partenaires tels que le Crédit Immobilier de France, Boursorama et ING Direct » se félicite Colette Hamon, responsable du département gestion emprunteurs de CNP Assurances.

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 200 millions d'euros en 2016. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 35 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2<sup>ème</sup> banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1<sup>er</sup> marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français)

### Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :

